Image not found or type unknown

dommage collateraux de nuisances de voisins

Par **azerty123456**, le **08/06/2012** à **10:09**

Bonjour,

Malgré tous les efforts a l'amiable et par la justice POLICE qui a verbalisé les voisins pour nuisances constatées par fonctionnaires habiletés à cela.Les voisins semblent ignorer et semblent vivre seul comme si l'immeuble était leur possession.
Crie claquage de portes sons musicaux et bien d'autres choses.
Actuellement ils ne nous restent qu'a appeler la brigade de Police !
Mais jusqu'à quand cela va durer.J'aimerais accueillir chez moi je suis propriétaire des personnes et ma petite fille dans un immeuble ou seul les bruits quotidiens et l'hygiène soit la norme.
Merci d'une piste à suivre.Ne me contacter que par mail.
b.saenko@laposte.net

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés